Pont du Gard

Mardi 4 Septembre 2018







EPCC du Pont du Gard 04 66 37 50 99 - www.pontdugard.fr



Site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO



Sébastien Arnaux

PONT DU GARD

Labellisé Grand Site de France en 2004 Label renouvelé en 2011

(dossier de renouvellement)

Département : Gard Région : Occitanie

Structure gestionnaire: EPCC du Pont du Gard

400 Route du Pont du Gard

BP 7

30210 VERS-PONT-DU-GARD

LE SITE

Le Pont du Gard, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1985, est le monument antique le plus visité de France. Labellisé Grand Site de France avec un périmètre de 165 hectares, c'est un espace naturel sensible composé de paysages méditerranéens intimement liés au Pont. Au cœur d'un univers minéral unique aux portes des gorges du Gardon, le site présente des ambiances caractéristiques, différentes pour chaque rive du Gardon (garrigue, falaises et grottes, forêts de chênes verts, parcelles agricoles).

Le Grand Site propose une offre de découverte très diversifiée avec notamment un musée de 2500 m² sur l'Histoire du Pont du Gard, un espace de découvertes - Ludo - avec de nombreux jeux et devinettes sur la civilisation romaine, l'eau, l'environnement et l'archéologie. Il dispose également d'un parcours de plein air - Mémoires de Garrigue - une promenade en garrique rythmée par de nombreuses découvertes pour comprendre comment ce paysage typiquement méditerranéen a été façonné par les hommes au fil du temps.

LES ENJEUX

L'excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur du Grand Site a valu au Pont du Gard l'obtention du label Grand Site de France en 2004, puis son renouvellement 2011.

Depuis toujours, le site est un lieu de vie fréquenté assidûment par la population locale et les touristes (1 400 000 visiteurs par an). Les principaux enjeux étaient de réhabiliter le site dégradé par la très forte fréquentation touristique, ce qui mettait en péril le patrimoine naturel et historique, et de créer de nouvelles structures d'accueil offrant un minimum de confort au public et permettant de valoriser ce patrimoine exceptionnel. Un vaste projet de requalification et de valorisation des abords paysagers a permis la suppression de la circulation automobile, des constructions hétéroclites, l'enfouissement des lignes aériennes, la création d'une allée piétonne qui dessert le pont et les bâtiments d'accueil et espaces muséographiques.

Depuis 2003, la gestion du site est assurée par un EPCC, structure qui associe le Département du Gard, la Région Languedoc-Roussillon, l'Etat, les différentes collectivités locales, des personnalités qualifiées et la population locale. Le site a fait partie des quatre premiers sites labellisés Grand Site de France en juin 2004. Le label lui a été renouvelé par décision ministérielle du 28 janvier 2011. Il incarne la démarche de qualité et de gestion durable engagée par l'EPCC, réconciliant accueil touristique, vie locale et protection de l'espace naturel.

Contact

contact@pontdugard.fr